

Le Pacte d'excellence soutiendra les directeurs

ÉCOLE La ministre de l'Education l'a confié à des chefs d'école

- Le Pacte émet une centaine de propositions, l'exécutif doit faire le tri.
- Une certitude déjà : le directeur du primaire ne sera pas oublié.

Le groupe central du Pacte d'excellence (syndicats, pouvoirs organisateurs, experts...) a émis au printemps une (grosse) centaine de propositions. Il doit encore peaufiner son avis. Le gouvernement de la Communauté française s'en emparera et tranchera – d'ici décembre/janvier. Il devra faire le tri, retenir les réformes qu'il juge indispensables, écarter/retarder les mesures trop coûteuses, etc.

Bref : il va « prioriser » et établir un calendrier d'exécution des réformes.

Pour 2017, une provision de 21 millions a été prévue. Que pourra-t-on faire avec ce (petit) budget ? On verra. A ce stade, l'exécutif n'a encore rien décidé. Mais une petite évidence émerge.

Marie-Martine Schyns (CDH), la ministre de l'Education, a récemment rencontré des chefs d'école. On sait qu'ils se plaignent de leur charge de travail. Submergés de tâches administratives, ils n'ont plus l'occasion d'assurer la gestion pédagogique de leur école. C'est surtout vrai au primaire où, au contraire du secondaire, le directeur ne bénéficie d'aucune assistance administrative. Un emploi est accordé par tranche de 1.000 en-

fants. Autant dire que les écoles primaires, de taille souvent réduite, doivent se contenter d'un secrétaire à mi-, tiers- ou quart-temps. Les directeurs du primaire demandent depuis longtemps que l'on passe à un emploi par 500 enfants. Ils claironnent dans le désert.

Ou disons : claironnaient. Aux directeurs qu'elle a rencontrés, Schyns a signalé que l'un des « préalables » du Pacte serait rencontré. Elle a assorti son propos d'un clin d'œil. Message reçu chez ceux qui ont lu le Pacte. Dans son avis, le groupe central a épinglé une série de propositions qu'il a érigées en « préalables ». Genre : aucun espoir de réformer l'école si on ne réalise pas telle et telle mesure. Le sou-

tien aux directions est l'un de ces préalables.

Un geste

Message reçu, donc. Mais il est livré sans détail. Comme l'exécutif n'a pas encore fait ses choix, Schyns ne souhaite pas confirmer/développer ses propos. Mais il nous revient, et à bonne source, qu'elle tient vraiment à soutenir ces directions épuisées.

A quelle hauteur ? On verra plus tard. On sait que faire passer l'aide administrative d'un emploi pour 1.000 enfants à 500 coûte environ 20 millions. Il est exclu que la mesure pompe la totalité de la provision retenue pour 2017. On doit plutôt s'attendre à un geste (un, deux, trois millions...) pour amorcer la pompe. ■

PIERRE BOUILLON